

GPS : 48.367087, 2.819787

Département de Seine-et-Marne • Direction de la communication • En couverture photo : Maxime Briola • Carte : Beaufort • Juin 2019

Accès

De la porte de Bourgogne, prendre la rue de l'Église, puis rue de Grez, puis à gauche rue de Madame, accès par le chemin situé avant le pont de la RD 606. 📍

Pour aller plus loin

- Sites naturels départementaux :
 - Les basses Godernes
 - Le tuf de la Celle
 - La plaine de Sorques
 - Le marais d'Episy
- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement 01 64 31 11 18
- Musée du sucre d'orge (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Musée du vélo (Moret-Loing-et-Orvanne)
- Base de loisirs (La Grande Paroisse, Varenne-sur-Seine)
- Ville et village d'artistes (Moret-Loing-et-Orvanne, St Mammès, Veneux-les-Sablons)

seine-et-marne.fr



Département de Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377
77010 Melun cedex
01 64 14 77 77

8



La prairie Clemenceau

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



Des ambiances paysagères variées qui invitent à la flânerie

Un site marqué par le « fils du Tigre »...

Kiosque Clemenceau, un petit coin romantique - Photo : Maxime Briola

La prairie Clemenceau et ses environs constituent les milieux naturels les plus proches du centre-ville de Moret-Loing-et-Orvanne. Aux abords de cette cité médiévale du XII^e siècle, l'espace naturel sensible offre un lieu propice à la détente.

D'une superficie de 3,5 hectares, la prairie Clemenceau a été acquise en 1996 par le Département de Seine-et-Marne, qui en assure la préservation au titre des espaces naturels sensibles (ENS). Au sein même du site, les ambiances paysagères se succèdent avec des espaces boisés, des prairies et la rivière du Loing.

C'est le long de ses berges que se trouve la maison de la famille Clemenceau, dont le père, Georges, surnommé « le Tigre » a contribué à la victoire de la France lors de la guerre 14-18 et le fils, Michel a été député de Seine-et-Marne. Il s'est opposé au gouvernement de Vichy et a été déporté en Autriche en 1942. Le bâtiment, sur la rive opposé à l'ENS, est appelé « la Grange Batelière ».

Il a été édifié par Michel Clemenceau conformément aux plans établis par son père, qui avait choisi une architecture lui rappelant sa Vendée natale.

Au sein de l'ENS en rive gauche, un petit kiosque japonais, où Michel Clemenceau se plaisait à venir se reposer, apporte une touche originale et romantique au site. Partiellement détruit par les crues du Loing, ce kiosque a été restauré par le Département en 1997.

Au-delà de son intérêt paysager, le site joue également un rôle très important dans le fonctionnement du Loing, en contribuant à l'**épuration naturelle des eaux*** et à la **régulation des écoulements***.



Sous-bois recouvert de groseilliers - Photo : Maxime Briola



La mésange à longue queue, présente sur le site, ne pèse que 8 à 9 grammes... Un poids plume au royaume des oiseaux

Mésange à longue queue - Photo : Thomas Roger

Une gestion au cas par cas

L'étude spécifique des différents milieux naturels du site permet de définir des objectifs de gestion adaptés à chacun d'entre eux. Les transitions entre ces milieux sont également prises en compte, car elles constituent des zones particulièrement riches en espèces.

Dans les boisements, des arbres morts sont conservés à l'intérieur des parcelles. Ils favorisent la présence de nombreux insectes xylophages* et des oiseaux qui s'en nourrissent. Ces arbres offrent également de nombreuses cavités, lieux de nidification des oiseaux et de refuge pour certaines chauves-souris. Quelques arbres coupés sont déposés en sous-bois, afin d'offrir des abris à la microfaune (grenouilles, souris, lézards, escargots, etc.). N'ayant pas d'intérêt écologiques, les peupleraies sont gérées selon le principe de non-intervention. Dans les prairies, le pâturage extensif est un excellent moyen pour maintenir le milieu ouvert*.

Il est important d'y faire pâturer le nombre adéquat d'animaux (poneys, chevaux) pour limiter le boisement sans provoquer un surpâturage qui entraînerait la dégradation du milieu prairial.

Un broyage complémentaire est réalisé pour éliminer les végétaux que les animaux ne mangent pas, en particulier les ligneux*. Les saules têtards* sont taillés régulièrement.

Les berges du Loing ont fait l'objet d'une restauration par un remblaiement et un renforcement de leur structure avec un tressage de saules. Ceux-ci sont taillés chaque année afin de ne pas obstruer la vue sur le Loing tout en permettant le développement de leurs racines, qui favorisent le maintien des berges. Les ragondins, qui participent à la destruction des berges, sont régulés par piégeage.

Une nature marquée par la forte présence de l'eau

Située dans la zone de débordement du Loing, la prairie Clemenceau regroupe différents milieux naturels, dont le point commun est l'humidité. Il est fort probable qu'autrefois un marais non boisé couvrait la zone. Il a pu être drainé pour la production de peupliers puis abandonné.

Le Loing est fréquenté par des espèces communes : martin-pêcheur, grand cormoran, poule d'eau, grèbe huppé, grèbe castagneux, héron cendré et foulque macroule. Les boisements de ses berges sont composés d'arbres hygrophiles*, tels que le frêne commun, l'aulne glutineux ou le saule blanc. La strate arbustive est principalement composée de groseilliers rouges, d'aubépines et de noisetiers.

Des espèces d'oiseaux forestiers comme les pics et les passereaux (sittelle torchepot,

grimpeur des jardins, accenteur mouchet) peuvent y être observées.

La prairie pâturée est favorable à l'installation d'une multitude d'espèces animales et végétales. Cette zone dégagée est fréquentée par les fauvettes, mésanges à longue queue ou encore le faucon crécerelle. Les mammifères (renards, chevreuils ou ragondins) sont plus difficilement observables. Les excréments du bétail abritent de nombreux insectes décomposeurs qui incorporent la matière organique dans le sol.

Le ru des Trémorts, connecté au Loing, possède un faible débit. L'eau est presque stagnante et propice à la présence d'une multitude de petits animaux qui profite du lit de feuilles et branches mortes ainsi que de la vase pour se cacher : grenouilles, alevins*, larves de libellules et même sangsues !

BIODIVERSITÉ



Photo : Maxime Briola



Photo : Maxime Briola



Photo : Maxime Briola

Caloptéryx éclatant

De mai à septembre, une jolie libellule volette le long du Loing. Elle passe difficilement inaperçue avec son corps bleu métallique et ses ailes fragiles teintées d'une large bande sombre. C'est le mâle du caloptéryx éclatant régnant sur son petit territoire. La femelle, plus discrète, possède un corps vert et des ailes presque transparentes. Moucheron et moustiques sont la base de leur alimentation.

Le populage

La fleur jaune du populage des marais est l'une des premières à apparaître dans la prairie. Cette plante se développe à la faveur des zones marquées par une forte présence d'eau. Son nom latin, *Caltha palustris*, vient du mot grec « calathos » indiquant la forme de « corbeille » de la fleur. Curieusement, elle ne possède pas de pétales et ce sont les sépales, petites feuilles accompagnant habituellement la corolle, qui se sont colorés d'or.

La reine des prés

La reine des prés est une grande plante aux tiges rougeâtres. Assez commune dans le département, elle pousse dans les secteurs très humides (prairies humides, fossés, bords d'étang), où elle déploie ses nombreuses fleurs blanches en toupet. Les différentes parties de la plante sont utilisées en phytothérapie pour leurs vertus médicinales, notamment contre les rhumatismes.

Des fleurs à contempler

C'est par leurs fleurs que s'exprime toute la beauté de certaines plantes. Ce calendrier de floraison des principales espèces du site vous permettra d'être à l'heure à chaque rendez-vous. Merci de ne pas les cueillir afin que chacun puisse en profiter.

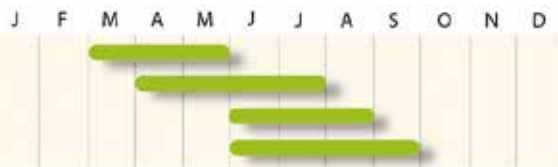


Iris des marais - Photo : Maxime Briola



Salicaire commune - Photo : Maxime Briola

PÉRIODE DE FLORAISON



Populage des marais

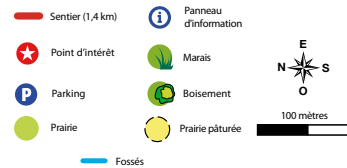
Iris des marais

Reine des prés

Salicaire commune



LÉGENDE



Interdit à tout véhicule à moteur



Cueillette interdite



Feu interdit



Emportez vos déchets

(*)

GLOSSAIRE

Alévin : larve de poisson.

Épuration naturelle des eaux : pour se nourrir et croître les végétaux prélèvent dans l'air, le sol, mais également dans l'eau les composants dont ils ont besoin. Ils jouent ainsi le rôle de filtres naturels et améliorent la qualité des eaux polluées. Ce procédé est parfois repris et optimisé dans certaines stations de traitement des eaux usées.

Hygrophile : relatif à une espèce qui pousse ou vit dans les milieux humides.

Ligneux : terme regroupant les végétaux, tels que les arbres et les arbustes, dont la structure comprend du bois.

Milieu ouvert : milieu à dominante herbacée marqué par une faible quantité d'arbres ou d'arbustes (ex : pelouse ou prairie).

Régulation des écoulements : par leur effet

de frein mécanique, les végétaux situés sur les berges servent à ralentir l'écoulement des eaux de surface, limitant ainsi l'intensité des crues du Loing. Le site joue également le rôle de zone de débordement, ce qui contribue aussi à affaiblir la puissance des écoulements.

Saule têtard : les arbres dits « têtards » sont caractérisés par une taille spécifique des branches aboutissant à la formation d'un élargissement du sommet du tronc, prenant l'allure d'une « tête ». Cette pratique traditionnelle servait à produire rapidement du petit bois pour le chauffage ou la vannerie. Ces arbres possèdent souvent des cavités naturelles favorables à la présence d'espèces arboricoles : chouettes, chauves-souris, coléoptères...

Xylophage : espèce qui mange, perce ou ronge le bois.